



**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**  
**DU 11 JUIN 2019**

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

## Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS .....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	1
3	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE .....	1
4	ACTIONS DE SUIVI .....	1
4.1	Diffusion du rapport annuel 2018 .....	1
4.2	Identification de nouveaux représentants des citoyens .....	2
5	SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX .....	3
6	SUIVI DU PROJET DE VALORISATION DU LIXIVIAT PAR IRRIGATION DE SAULES.....	12
7	TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT DE LA MAISON GARAF .....	15
8	RAPPORTS D'ACTIVITÉS .....	16
8.1	Registre des plaintes .....	16
8.2	Registre des visites du MELCC.....	17
9	DIVERS ET PROCHAINES RÉUNIONS.....	17
9.1	Prochaines réunions.....	17

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

Les annexes sont présentées dans un document joint.

## 1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez WM, souhaite la bienvenue aux membres à cette deuxième rencontre de 2019. Il constate le faible taux de participation et dit espérer que le changement de date n'est pas en cause. Puis, il valide auprès des membres présents s'ils souhaitent malgré tout tenir la rencontre.

D'un commun accord, les membres acceptent de tenir la rencontre. M. Craft suggère de préparer quelques diapositives pour résumer les contenus à l'intention des membres absents, en prévision de la prochaine rencontre.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

## 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption.

Les membres approuvent l'ordre du jour, qui figure à l'annexe 2.

## 3 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Le compte rendu de la rencontre du 27 mars 2019 est approuvé par les membres.

Le commentaire suivant est ensuite formulé :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Les comptes rendus sont exhaustifs et reflètent bien les propos tenus lors des rencontres.</i>	M. Craft remercie le membre et souligne que les commentaires sur les comptes rendus sont toujours les bienvenus.

## 4 ACTIONS DE SUIVI

### 4.1 DIFFUSION DU RAPPORT ANNUEL 2018

M. Dussault indique que le rapport annuel, qui a été approuvé par le Comité lors de la rencontre précédente, a été diffusé auprès des médias locaux.

Il souligne la parution de deux articles dans les médias, et explique que le site Internet du Comité a été mis de l'avant dans le communiqué de diffusion, dans l'objectif de générer plus de trafic.

Puis, il demande au président du Comité s'il a été sollicité par les médias à ce sujet.

Les commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Cette année, pour la deuxième fois, un média m'a téléphoné, mais n'a pas répondu à mon retour d'appel. Il semblait être passé à autre chose.</i>	
<i>À ma grande surprise, 4 ou 5 fois chaque année, des citoyens m'interpellent en étant persuadés que le LET est fermé. Puisque la Ville mentionne que les déchets sont maintenant acheminés ailleurs, les gens déduisent que le site est fermé. Cela me surprend quand j'entends cela.</i>	M. Dussault remercie le membre pour son observation et remarque qu'il s'agit d'un signe que les opérations du site ne suscitent pas trop de désagréments.

#### 4.2 IDENTIFICATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DES CITOYENS

M. Craft rappelle que l'identification de nouveaux représentants des citoyens était à l'ordre du jour de la dernière rencontre du conseil d'administration du Club du Faisan, et demande si WM a eu des échos de cette rencontre.

M. Dussault suggère de reporter le sujet, en l'absence de la représentante du Club du Faisan. Il s'assurera toutefois de faire un suivi préalable à la prochaine rencontre afin de s'assurer que de nouveaux membres puissent être nommés à ce moment.

#### **ACTION DE SUIVI :**

- Faire un suivi avec Mme Faucher, du Club du Faisan, afin de nommer de nouveaux représentants des citoyens préalablement à la prochaine rencontre

## 5 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

D'abord, M. Lacombe rappelle que, l'année précédente, les membres ont demandé à WM de présenter les liens entre les suivis réalisés par WM et les articles du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR)*. Il explique donc que la qualité des eaux de surface est encadrée par les articles 53 à 56, tandis que la qualité des eaux souterraines est encadrée par les articles 57 à 59. Ces articles de règlement sont présentés.

Puis, il explique que :

- Conformément aux exigences du MELCC, trois campagnes d'échantillonnage ont été réalisées pendant l'année 2018 (mai, août, octobre).
- Lors de ces campagnes, des échantillons d'eau sont pris à différents endroits sur le site, c'est-à-dire :
  - Dans les eaux de surface (6 points d'échantillonnage), soit dans le fossé périphérique
  - Dans les eaux souterraines de la nappe libre (23 points d'échantillonnage), soit dans la couche de sable
  - Dans les eaux souterraines de la nappe profonde (16 points d'échantillonnage), soit dans le roc, sous l'argile
- Après chaque campagne, un rapport est préparé par une firme externe accréditée et transmis au ministère. Un sommaire de l'année est ensuite préparé. Pour l'année 2018, ce rapport a été déposé en mars 2019.
- Le ministère interprète les résultats en tenant compte de plusieurs facteurs :
  - Les normes inscrites au *REIMR*;
  - La qualité de l'eau avant qu'elle n'entre en contact avec le site, afin de vérifier s'il y a détérioration;
  - La présence naturelle de certains paramètres dans le sol;
  - L'historique et les fluctuations des données aux points de mesure.

Puis, M. Lacombe présente les normes du MELCC pour les différents paramètres, ainsi que les résultats obtenus en 2018.

Voici les faits saillants :

- Eaux de surface
  - En 2018, comme en 2017, l'ensemble des normes ont été respectées.

- Des coliformes fécaux ont été notés aux points ES-14 et ES-4 lors de l'une des campagnes (mai 2018). La norme à cet effet a toutefois été retirée par le ministère il y a quelques années, car il est trop difficile d'en établir la provenance.
- Eaux souterraines (nappe libre, dans le sable)
  - Des paramètres sont présents naturellement dans le milieu en concentrations qui peuvent être supérieures aux normes : manganèse, fer et azote ammoniacal.
  - Le démantèlement d'anciens bassins non conformes de traitement des eaux de lixiviation a permis de diminuer considérablement la concentration en azote ammoniacal au puits F2-A.
  - Lors de la campagne d'août, un dépassement de la valeur limite en coliformes fécaux a été noté, la nappe libre ayant été exposée à des contaminants extérieurs (p. ex. des excréments d'animaux). Ce dépassement s'est avéré local et ponctuel (aucun dépassement lors des campagnes de mai et d'octobre).
- Eaux souterraines (nappe profonde, dans le roc)
  - Des paramètres sont présents naturellement dans le milieu en concentrations qui peuvent être supérieures aux normes : manganèse, fer, azote ammoniacal.
  - La qualité des eaux de la nappe profonde est considérée stable, les résultats étant similaires à ceux obtenus en 2017.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Sachant que les opérations continuent à avancer sur votre site, est-ce que d'autres puits pourraient être demandés par le ministère?</i>	M. Lacombe répond que non, puisque le nombre de puits a été déterminé par le ministère au moment du processus d'autorisation. L'ensemble des puits présentés ont donc commencé à être échantillonnés dès le début de l'exploitation de la phase 3A et le seront pour toute la durée de vie du site.
<i>Où est situé le ruisseau Oswald-Martel?</i>	M. Lacombe indique qu'il est situé tout juste au nord du site, et qu'il pourra en préciser l'emplacement sur une carte plus loin dans la présentation.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Vous avez mentionné d'anciens bassins non conformes ayant eu un impact sur la qualité des eaux de la nappe libre. Est-ce parce qu'il n'y avait pas de membrane, ou parce que la membrane n'était pas étanche?</i></p>	<p>M. Lacombe explique qu'à l'époque, les membranes étaient constituées en PVC. Il s'agissait alors d'un procédé innovateur, mais force a été de constater un problème dans l'étanchéité des bassins à cet endroit.</p> <p>Il rappelle qu'un mur sol-bentonite a été érigé afin d'améliorer l'étanchéité de cette zone. Les corrections apportées ont permis une amélioration significative de la qualité des eaux.</p>
<p><i>Vous dites qu'il y a présence naturelle d'azote ammoniacal dans le milieu. Pourtant, il ne s'agit pas d'un paramètre naturel?</i></p>	<p>M. Lacombe explique que oui. Lors du dépôt glaciaire dans la région, il y a plusieurs milliers d'années, des êtres vivants ont été capturés par la formation de l'argile. Cette matière organique contenait de l'azote ammoniacale, qui est restée dans le milieu.</p> <p>Par conséquent, il existe des traces d'azote ammoniacal de l'ordre de jusqu'à 4 mg/L en amont du site. C'est aussi le cas ailleurs dans la région.</p>
<p><i>Est-ce que le ruisseau Oswald-Martel se connecte au ruisseau Paul-Boisvert?</i></p>	<p>M. Lacombe situe le ruisseau sur la carte. Il confirme que les deux ruisseaux sont indépendants.</p>
<p><i>Le cyanure ne fait pas partie des paramètres mesurés?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que le cyanure ne fait pas partie des paramètres vérifiés pour les eaux de surface, mais qu'il l'est pour les eaux souterraines.</p>
<p><i>Je pose la question, car il y a un dépassement de la norme pour le cyanure dans le secteur de l'aéroport.</i></p>	<p>M. Lacombe répond qu'il n'y a pas de dépassement de la norme pour le cyanure sur le site.</p>
<p><i>Est-ce que certaines normes inscrites dans le REIMR ont été modifiées récemment?</i></p>	<p>M. Lacombe indique que non.</p>



Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Est-ce que le résultat de 380 CFU/100 ml, pour les coliformes fécaux, a été mesuré au printemps?</i></p> <p><i>Est-ce qu'il y a davantage de problématiques au printemps concernant les coliformes fécaux?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que oui. Il explique qu'au printemps, le niveau de la nappe est supérieur au niveau du sol, de sorte que les eaux sont davantage exposées aux contaminants. La qualité des eaux de surface, et parfois celle des eaux souterraines, peut donc en être affectée. Ce qui est important, c'est que cela ne se maintienne pas dans le temps.</p>
<p><i>Il est normal de retrouver des coliformes fécaux dans les eaux de surface.</i></p>	
<p><i>Il est plus inquiétant de retrouver des coliformes fécaux dans la nappe phréatique.</i></p>	<p>M. Lacombe confirme que oui. Il indique que la présence de coliformes fécaux a été identifiée dans un seul cas dans les eaux souterraines, à un moment où le niveau de la nappe phréatique était supérieur au niveau du sol.</p>
<p><i>Comment faites-vous pour prélever des échantillons d'eau dans les fossés, sachant qu'ils sont parfois à sec?</i></p>	<p>M. Lacombe explique qu'il y a toujours de l'écoulement sur le site, et qu'il est très rare que les fossés soient complètement à sec. En effet, dans ce secteur, le niveau de la nappe libre est plus élevé que celui du ruisseau Paul-Boisvert, de sorte que celle-ci tend à faire résurgence dans le ruisseau ou dans les fossés, et que cela génère un débit.</p>
<p><i>Pour la nappe libre, y aura-t-il un suivi à faire pour le nickel (en référence à un léger dépassement au point PZ-98-07A)?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que non, car les concentrations sont conformes à l'historique au site. Une investigation serait mise en place si les résultats étaient différents à l'historique.</p>
<p><i>Concernant le point en amont de la nappe libre, comment les résultats obtenus peuvent-ils être inférieurs à la teneur de fonds?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que la valeur utilisée est la teneur de fonds historique.</p>
<p><i>Si je comprends bien, la teneur de fonds correspond au maximum historique?</i></p>	<p>M. Lacombe confirme que oui.</p>

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Le bruit de fonds correspond-t-il aux données prélevées au site, ou est-il régional?</i>	M. Lacombe confirme que la valeur est calculée spécifiquement pour le site.
<i>Est-ce que la donnée spécifique pour le site est celle qui est prise en compte par le ministère?</i>	M. Lacombe confirme que oui.
<i>Pour évaluer le bruit de fonds, il serait préférable d'utiliser une valeur moyenne.</i>	M. Lacombe précise qu'il ne s'agit pas simplement de la valeur historique maximale mesurée, et qu'un calcul est réalisé pour obtenir une donnée représentative. Cette donnée est toujours basée sur l'historique des données au site, et plus cet historique est important, plus la valeur de fonds est précise.
<i>Au point PO-08-2, on constate des dépassements par rapport aux valeurs de fonds.</i>	M. Lacombe indique qu'il s'agit, à ce point, d'une situation particulière, en raison de la présence d'une sablière en opération.
<i>Parce que vous avez extrait du sable?</i>	M. Lacombe explique que la sablière est exploitée par R. Guilbeault Construction, et que cette exploitation est encadrée par un certificat d'autorisation du ministère. Elle a toutefois un effet sur la qualité des eaux souterraines au niveau du fer.
<i>Ces dépassements sont donc typiques à ce puits?</i>	M. Lacombe confirme que oui.
<i>Les opérations de Guilbeault Construction sont-elles terminées?</i>	M. Lacombe indique qu'une partie de la sablière a été reboisée, mais qu'il reste une zone de sable à extraire.
<i>La valeur pour les coliformes fécaux au point PO-08-T4 est de 20, ce n'est pas énorme.</i>	

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Mais ce puits n'est pas ouvert à l'air libre?</i>	M. Lacombe explique qu'il s'agit d'un cas où la nappe d'eau est plus élevée que le sol. Il souligne toutefois que 20 CFU/100mL ne constitue pas une valeur très importante : une simple contamination par les mains entraînerait une valeur plus élevée.
<i>Je n'ai jamais pu valider cette information, mais on m'a déjà mentionné qu'une entreprise réalisait du transbordement de fosses septiques dans ce secteur, et que la Ville louait des terrains à cet effet. Lorsque vous rencontrerez la Ville, vous pourriez valider avec eux.</i>	M. Dussault souligne que M. Leblanc aurait été un bon interlocuteur pour répondre à cette question.
<i>Cela se ferait sur un terrain pas très loin d'ici.</i>	M. Lamothe ajoute qu'il note souvent la présence de camions dans le secteur de l'ancien site, et qu'il n'est pas au courant de la nature de leurs activités.
<i>Je confirme que le cas échéant, le transbordement se ferait dans le secteur de l'ancien site.  Je mentionne cela puisque je trouve un peu préoccupante la présence de coliformes fécaux dans les eaux.</i>	M. Lacombe répond que la présence de coliformes fécaux est décelée de façon très ponctuelle et que cela n'est pas inquiétant.
<i>Dans le cas des lacs, lorsqu'il y a présence d'une quantité importante de coliformes fécaux, cela peut être causé par la faune aviaire qui défèque dans le lac.</i>	M. Lacombe confirme et explique que c'est pour cette raison que la norme sur les coliformes fécaux a été retirée de la réglementation. En effet, plusieurs sources de contamination sont possibles. Par ailleurs, WM est en mesure de démontrer que cette présence est toujours ponctuelle.  M. Craft ajoute que la question sur des activités potentielles de transbordement de fosses septiques a été prise en note et que la question sera posée à M. Leblanc lors de la prochaine rencontre.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Je sais qu'il y a des activités derrière les installations de Lavallée Réparation Inc.</i>	M. Lacombe confirme que cela sera à valider.
<i>Quelle profondeur a la nappe profonde?</i>	M. Lacombe répond qu'elle a une profondeur d'environ 30 mètres, et que sa profondeur varie en s'approchant de la rivière, en raison de la topographie du milieu.
<i>Est-ce possible que les eaux souterraines empruntent un chemin préférentiel?</i>	M. Lacombe répond que non.  Il explique qu'il existe 41 puits de surveillance au site de Saint-Nicéphore, mais que presque le double sont aménagés. Dans le cadre de son suivi, WM vérifie le niveau de l'eau à l'ensemble des puits afin de valider le sens de l'écoulement des eaux et s'assurer de prendre les mesures aux bons endroits. Si ces tests montraient un écoulement différent, il serait possible de convertir un piézomètre en puits d'échantillonnage.
<i>Quelle est la conséquence de la présence de fer et de manganèse dans les eaux?</i>	M. Lacombe répond que, de mémoire, ces paramètres n'ont pas d'incidence sur la santé. Leur présence peut affecter, par exemple, la tuyauterie des résidences. Il suggère d'aller vérifier les concentrations indiquées dans la réglementation sur l'eau potable.
<i>S'il y avait une problématique de contamination des eaux causée par un LET, les contaminants ne seraient pas ceux-là? Il s'agit donc simplement d'éléments permettant de déceler une éventuelle contamination?</i>	M. Lacombe explique que ces éléments sont mesurés pour vérifier si les concentrations sont stables.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>S'il y avait présence de fer et/ou de manganèse, cela signifierait qu'il y a également d'autres contaminants.</i></p>	<p>M. Lacombe répond que ça ne serait pas nécessairement le cas. Il faudrait toutefois comprendre pourquoi les données ne sont pas conformes à l'historique.</p> <p>Par exemple, dans le cas du puits près de la sablière, la source de la problématique a été identifiée à la suite d'une investigation, où la firme Golder a fait le lien entre le brassage du sol et la concentration de fer. Sachant cela, nous savons que la concentration reviendra naturellement à la normale une fois l'exploitation terminée. C'est pour cette raison que WM et le ministère s'appuient sur l'historique pour interpréter les données.</p>
<p><i>Est-ce que la présence d'hydrocarbures est vérifiée?</i></p>	<p>M. Lacombe répond qu'un suivi est réalisé chaque semaine pour vérifier s'il y a présence d'hydrocarbures dans les eaux de surface. Ces vérifications sont faites à la demande du ministère, qui se demandait si l'utilisation de machinerie lourde par WM pouvait avoir un effet à ce niveau. Le suivi est effectué depuis 2013 et les résultats obtenus ont toujours été sous la limite de détection.</p>
<p><i>Il peut y avoir des hydrocarbures dans les sols contaminés que vous recevez.</i></p>	<p>M. Lacombe confirme que oui. Cela dit, comme ces sols sont enfouis dans les cellules étanches du site, ils ne peuvent avoir d'impact sur la qualité des eaux.</p>
<p><i>Si on constatait que les concentrations en fer et en manganèse augmentaient, cela pourrait vouloir dire qu'il y a également présence d'hydrocarbures.</i></p>	<p>M. Lacombe répond que ce n'est pas nécessairement le cas, et qu'il faudrait mener une investigation pour mieux comprendre la situation.</p>
<p><i>Supposons que la toile d'une cellule était perforée : qu'est-ce qu'on pourrait alors déceler dans les analyses?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que l'azote ammoniacal constituerait l'indicateur le plus clair d'une fuite.</p>

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Parce que c'est le paramètre contenu dans le lixiviat?</i>	M. Lacombe confirme qu'une augmentation marquée d'azote ammoniacal dans les eaux serait, sans aucun doute, reliée au site.

Puis, M. Dussault souligne que le format de la présentation sur le suivi des eaux a été revu cette année, et demande si le Comité a une préférence à ce sujet.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Peu importe le format, c'est la qualité des explications qui est importante, et cela a été le cas ce soir.</i>	
<i>On m'a dit que les voisins du LET ne pouvaient pas boire l'eau de leur puits, car elle était contaminée. Qu'en est-il?</i>	M. Lacombe rappelle que les puits privés sont échantillonnés chaque deux ans, en amont du site (le long du boulevard Mercure) comme en aval (le long du boulevard Allard), chez les résidents qui le souhaitent. Il n'est jamais arrivé que les eaux échantillonnées soient contaminées.
<i>Incluant chez les voisins du ruisseau Paul-Boisvert?</i>	M. Lacombe explique qu'un puits privé est échantillonné en amont du site et que 5 puits le sont en aval. Ils sont situés dans le patron d'écoulement des eaux.
<i>Et les deux à côté du ruisseau Paul-Boisvert?</i>	M. Lacombe confirme que leur eau a été échantillonnée et qu'elle est bonne à boire. Le certificat d'analyse est transmis aux résidents concernés, incluant les limites à respecter.  M. Dussault ajoute que des puits ont été échantillonnés de part et d'autre du ruisseau.

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Est-ce que des dépassements en fer et en manganèse ont été identifiés? Peut-être que les gens voient ces dépassements et déduisent que cela signifie que l'eau est contaminée.</i></p>	<p>M. Dussault explique que dans l'analyse, les résultats sont mis en relation avec les normes d'eau potable, qui sont beaucoup plus sévères que celles du REIMR.</p> <p>Souvent, ce sont plutôt des coliformes totaux qui sont détectés, en raison d'un mauvais entretien des puits. Dans ces cas, WM fournit aux résidents les indications du ministère pour le nettoyage des puits.</p>
<p><i>Si je comprends bien, lors de la dernière campagne, vous n'avez pas identifié d'enjeu en lien avec la qualité de l'eau potable?</i></p>	<p>M. Lacombe répond que ces analyses ne démontrent pas d'effet de la présence du site sur la qualité de l'eau potable. Certains puits peuvent toutefois être contaminés de façon locale, en raison d'un mauvais entretien. Cette situation se règle après un nettoyage adéquat du puits en question.</p>
<p><i>Il est donc possible que les résidents estiment que la contamination de leurs eaux est reliée à la présence du site, mais que ça ne soit pas le cas.</i></p>	<p>M. Lacombe indique qu'aucun résident n'a signalé de problème à WM.</p> <p>M. Dussault ajoute que les résidents se montrent reconnaissants que WM leur achemine cette information.</p>

#### ACTIONS DE SUIVI :

- Vérifier auprès de M. Leblanc si des activités de transbordement de fosses septiques ont lieu dans le secteur de l'ancien site
- Vérifier si le fer et le manganèse font l'objet de normes dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*

## 6 SUIVI DU PROJET DE VALORISATION DU LIXIVIAT PAR IRRIGATION DE SAULES

M. Lacombe rappelle que WM démarre en 2019 un projet expérimental de valorisation du lixiviat par la plantation de saules, en partenariat avec l'entreprise Raméa Phytotechnologies (anciennement Agro Énergie).

Le projet consiste à :

- Réaliser une plantation de saules de 10 hectares sur la phase 1 du site, qui ne génère presque plus de biogaz.
- Irriguer ces saules avec le lixiviat de cette même zone, riche en nutriments, afin d'augmenter la production de tiges et de les commercialiser (sous la forme de murs antibruit, de biomasse ou de paillis).
- Par le fait même, traiter naturellement le lixiviat, qui sera absorbé par les racines de saules, et réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à la présence de saules.

Il mentionne que les membres pourront constater la croissance des saules lors de la visite du site, en septembre. Puisque les saules constitueront également un habitat faunique, un suivi de la faune sera réalisé par le GARAF.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce qu'il y a un risque que des éléments toxiques contenus dans le lixiviat se retrouvent dans les saules?</i>	M. Lacombe répond que ce risque est extrêmement faible. Il rappelle que le même projet est mené au site de Sainte-Sophie, et qu'il est supervisé par Polytechnique Montréal et le Jardin botanique. Cette question a été posée à l'équipe de recherche, qui a répondu que le risque était très faible.
<i>Mais il y a encore un suivi à réaliser à ce niveau?</i>	M. Lacombe confirme que oui.
<i>Est-ce que les saules plantés pourraient perforer le recouvrement du secteur visé?</i>	M. Lacombe explique qu'au site de Saint-Nicéphore, le recouvrement d'argile a une profondeur d'environ 1,5 mètre, alors que la profondeur maximale des racines est de 50 cm. Cela dit, WM a demandé à l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) de démontrer que les racines n'iront pas davantage en profondeur. Les chercheurs installeront donc des cylindres avec des caméras pour vérifier la profondeur des racines.



Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce qu'il y a des risques de ruissellement, en fonction des conditions météo (pluie, neige)?</i>	<p>M. Lacombe explique que plusieurs mesures ont été mises en place afin de prévenir les risques. Le système d'irrigation est relié à un tensiomètre, qui mesure le degré d'absorption du sol, ainsi qu'à une station météo, de sorte qu'il s'arrêtera automatiquement en cas de précipitations.</p> <p>Par ailleurs, l'irrigation se fera uniquement de mai à octobre. L'irrigation ne se fait que sur une superficie de deux hectares, et la berme périphérique pourrait également confiner les eaux sur le site en cas de problématique avec le système.</p>
<i>Est-ce que l'irrigation est réalisée en surface?</i>	M. Lacombe répond que oui.
<i>Donc si l'irrigation est réalisée en surface, et qu'il pleut, l'eau coulera dans la berme?</i>	M. Lacombe confirme que oui. L'eau sera retenue par la butte, qui évitera qu'elle sorte du site et qui forcera l'eau à percoler dans le sol.
<i>C'est du goutte-à-goutte? Pas avec un implant, seulement en surface?</i>	M. Lacombe confirme que c'est bien le cas. Il rappelle que le lixiviat utilisé provient de l'ancien site : il est donc moins chargé, mais contient encore des nutriments intéressants pour la culture de saules. Le lixiviat des zones plus récentes ne pourrait pas, quant à lui, être absorbé, car ses charges sont plus importantes.
<i>Y aura-t-il des puits pour surveiller la qualité des eaux?</i>	M. Lacombe répond que oui. Il rappelle qu'un certificat d'autorisation du ministère est requis pour procéder à l'irrigation des saules.
<i>Ferez-vous la récolte des saules en rotation, pour éviter que ceux-ci n'aient une croissance trop importante?</i>	M. Lacombe confirme que oui. Il explique que, si les saules deviennent trop gros, il ne sera plus possible de les utiliser pour faire des clôtures ou des murs antibruit. Raméa récolte donc les saules 2 ou 3 ans après la plantation. Cette durée sera ajustée en fonction de la taille des tiges.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Si les saules ont une taille trop importante, les racines pourraient descendre trop bas.</i>	M. Lacombe explique qu'avec le système mis en place, l'eau proviendra de la surface (précipitations, irrigation), et non du sol. Ainsi, les racines auront tendance à rester en surface plutôt que d'aller en profondeur.
<i>Quand aurez-vous les réponses aux demandes faites aux chercheurs?</i>	M. Lacombe indique que WM recevra les résultats préliminaires à la fin de l'année 2019, et les résultats complets en 2020.  Il ajoute que l'une des branches du projet sera réalisée au site de Saint-Nicéphore, puisque le type de sol y est différent qu'à Sainte-Sophie, ce qui permettra de développer une meilleure connaissance de la culture des saules.  Il rappelle que si ses conclusions sont intéressantes, ce projet pourrait entraîner un changement de cap concernant la gestion du lixiviat, en le valorisant plutôt qu'en le traitant et rejetant.
<i>Des murs antibruit en tiges sont installés près du magasin Costco. Par curiosité, est-ce qu'ils vont pousser, et est-ce que des feuilles apparaîtront?</i>	M. Lacombe répond que les saules ne poursuivront pas leur croissance. S'il y a des feuilles sur ces murs antibruit, il s'agit probablement de vignes.

#### ACTION DE SUIVI :

- Présenter les résultats du projet de recherche sur la plantation de saules lorsqu'ils seront disponibles

## 7 TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT DE LA MAISON GARAF

M. Lacombe rappelle que WM a fait l'acquisition de trois maisons sur le boulevard St-Joseph, en bordure de sa propriété. Deux ont été démolies en raison de leur mauvaise condition; toutefois, l'une d'entre elles était en très bon état.

Puis, il annonce que :

- Un partenariat a été établi avec la Commission scolaire des Chênes afin de louer la maison au GARAF, et que l'organisme puisse en faire un lieu d'apprentissage et de formation en environnement et en science, dans la continuité de sa mission actuelle.
- Des travaux de rénovation débuteront au cours des prochaines semaines, notamment pour assurer une mise aux normes du bâtiment en matière de sécurité. Ils devraient être complétés en septembre 2020.

Le plan d'aménagement de la maison est présenté aux membres, avant et après les travaux envisagés. Puis, M. Craft valide que les membres seront tenus informés de l'évolution du projet, ce que WM confirme.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Avez-vous pensé installer des panneaux solaires?</i>	M. Lacombe répond que cela pourrait être une possibilité. Le plan présenté constitue un début, mais il est convaincu qu'il s'agira d'un projet évolutif, puisqu'il est réalisé en collaboration avec des individus créatifs et innovateurs.
<i>La maison est très bien orientée pour capter de l'énergie passivement, et la verrière est bien orientée pour faire pousser des plantes.</i>	

#### ACTION DE SUIVI :

- Tenir les membres informés de l'évolution du projet de la maison GARAF

## 8 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 8.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Lamothe indique qu'aucune plainte n'a été formulée depuis la dernière rencontre.

## 8.2 REGISTRE DES VISITES DU MELCC

M. Lamothe indique qu'une visite du MELCC a eu lieu le 22 mai 2019.

Aucun commentaire n'a été formulé concernant la balance. L'inspectrice a toutefois noté de l'accumulation d'eau de pluie en périphérie du site, en bas du talus nord. Elle a donc prélevé des échantillons pour vérifier la qualité de ces eaux.

La présence d'eau à cet endroit était connue des gestionnaires, et des travaux correctifs ont été apportés dans les jours suivants (notamment des aménagements pour assurer le confinement de l'eau dans la cellule). Les eaux n'ont pas atteint les fossés périphériques.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Avez-vous eu un retour sur les échantillons?</i>	M. Lamothe répond que non, pas encore.
<i>Est-ce que vous vous attendez à avoir un retour sur les échantillons?</i>	M. Lamothe répond que oui, WM a demandé un retour à ce sujet, afin de pouvoir effectuer un suivi. Cela dit, l'eau a été gérée et n'a pas atteint les fossés, ce qui constituait la priorité de WM.

### ACTION DE SUIVI :

- Lorsqu'ils seront disponibles, présenter les résultats des échantillons prélevés par le ministère dans les eaux accumulées près du talus nord

## 9 DIVERS ET PROCHAINES RÉUNIONS

### 9.1 PROCHAINES RÉUNIONS

M. Dussault remercie les membres pour leur participation. Il rappelle que la prochaine rencontre aura lieu le 4 septembre 2019 et qu'elle sera précédée par une visite de site, dès 18 h. Les membres auront notamment l'occasion de visualiser la plantation de saules ainsi que la maison GARAF.

**ACTION DE SUIVI :**

- Lors de la visite du site, présenter la plantation de saules ainsi que la maison GARAF

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 30.

Camille Montreuil  
Rapporteuse de la réunion